



## Fuite eau place de parking

Par **B31**, le **09/12/2012** à **19:01**

Bonjour

Nous Disposons d'une place de parking privatif dans une résidence. Cette place de parking nous a été attribuée avec l'appartement situé dans cette même résidence .

On constate une fissure au plafond de ce parking (longueur 1m) qui est poreuse et qui les jour de fortes pluies laisse passer des gouttes d'eau qui ruissellent sur notre véhicule.

Quel est notre recours svp ? Est au syndic d'envoyer un expert ?

Merci

Par **pieton78**, le **14/12/2012** à **12:16**

Si votre immeuble a moins de 10 ans, le défaut est couvert par la garantie décennale, Au delà de 10 ans c'est l'assurance de l'immeuble souscrite par le syndic qui couvre. Si le syndic ne réagit pas à une déclaration verbale, faites lui une déclaration par LR-AR, s'il ne fait rien, il engage sa responsabilité (il faudra faire un constat d'huissier)